

02 sep 2022 -15:12

Appartient à Conseil des ministres du 2 septembre 2022

Nomination d'un juge d'expression française à la Cour constitutionnelle

Sur proposition du Premier ministre Alexander De Croo, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant nomination d'un juge d'expression française à la Cour constitutionnelle.

Katrin Jadin est nommée comme juge d'expression française auprès de la Cour constitutionnelle.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Alexander De Croo, Premier ministre
Rue de la Loi, 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://premier.be>
contact@premier.be